

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Montigny-le-Tilleul, le 30/12/2020

PV de CP n° 11 du 30/12/2020

Présents : MM. Robert SONVEAUX
Christophe NOTELAERS
Pierre THOMAS

Secrétariat

Mutation administrative accordée : DPK Charleroi (0863)

Matches amicaux autorisés en mini-basket : DPK Charleroi (0863), BBC Tournai (2320), BCF Quaregnon (2360)

Inscription nouvelle équipe : l'ASTE Kain (1759) inscrit une 2^{ème} équipe en U8

Forfaits généraux : le BCF Quaregnon (2360) et la JS Dottignies (2678) ont déclaré forfait général en U6 poule A en date du 22/10/2020.

Courrier rentré au secrétariat

Mr Grégory Périni : Reçu PV n°4 du 29/10/2020 et PV n°5 du 05/11/2020

Nous avons appris le décès de Mme Edith Pierman, épouse de Mr Alain Buchet, président du Conseil Judiciaire Régional et maman de Christophe Buchet, entraîneur au Spirou Basket Jeunes. Le Comité Provincial présente à Alain, Isabelle, Christophe ainsi qu'à toute leur famille ses plus sincères condoléances.

Nous avons appris le décès de Mr Jacques Maxheleau, président du Spirou Basket Jeunes. Le Comité Provincial présente à Brigitte et à toute sa famille ses plus sincères condoléances.

Le CP remercie les clubs et les membres fédéraux qui ont eu la gentillesse de leur envoyer leurs voeux. Il les remercie chaleureusement et leur souhaite également le meilleur pour l'année nouvelle et espère les revoir rapidement sur ou autour d'un terrain.



Modalités de fonctionnement des rencontres Mini-basket jusqu'au 17/01/2021

Suite aux dispositions communiquées par la ministre des sports et le conseil d'administration de l'AWBB, et dans l'attente des décisions du conseil de concertation du 15/01/2021, les rencontres Mini-basket se poursuivent selon le calendrier établi.

Toutefois, pour la période allant jusqu'au 17/01/2021 inclus, le conseil d'administration de l'AWBB et les 5 comités provinciaux ont convenu des modalités suivantes :

- Si un des clubs ne souhaite pas participer à une rencontre prévue au calendrier, il devra en avvertir le CP à l'adresse corona@baskethainaut.be ainsi que son adversaire au moins 48 heures avant la rencontre ou dans les plus brefs délais en cas de problème sanitaire. Si ces conditions sont respectées, aucune sanction ne sera prise et la rencontre sera neutralisée (non reprogrammée). Dans le cas contraire, le forfait sera appliqué.
- Si vous devez réorganiser votre calendrier pour regrouper les rencontres Mini-basket, la procédure de modification calendrier reste d'application (envoi de la demande à calendrier@baskethainaut.be avec accord de l'adversaire) mais ne sera pas taxée.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Instructions pour la communication des résultats et envoi des feuilles pour la nouvelle saison 2020 – 2021

Championnats :

Communication des résultats seniors et jeunes : doivent être introduits directement sur la plateforme gestion.awbb.be par le club visité.

Envoi des feuilles des rencontres de championnat (format pdf) pour le lundi midi (sauf 3&3) :

feuilles@baskethainaut.be

Envoi des feuilles des rencontres de 3&3 : minibasket@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : **Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard.**
Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Christophe NOTELAERS

Robert SONVEAUX